

*Date de dépôt : 11 mars 2010*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à l'interpellation urgente écrite de M. Guy METTAN : Comment le canton envisage-t-il d'aider le Domaine de Penthes en difficulté ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 12 février 2010, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

*Depuis sa restructuration, la mise en place d'une nouvelle direction, la revitalisation de son espace muséographique et la mise en valeur de son restaurant, le Domaine de Penthes a connu un essor reconnu et occupe désormais une place enviable dans l'offre culturelle et de loisirs de notre canton. Pour une ville internationale comme Genève, le Musée des Suisses de l'étranger est un atout certain.*

*Or la crise financière et économique qui sévit depuis l'automne 2008 a mis en péril la poursuite de la rénovation du site et menace la survie du lieu par manque de liquidités. Un manque à gagner d'environ 75 séminaires et d'une dizaine de mariages, soit 250 000 francs, a été constaté durant ces quinze derniers mois. Pendant cette période le domaine a continué à investir pour mettre à niveau son restaurant et ses installations techniques.*

*Il semble toutefois que l'Etat n'ait pas répondu favorablement à la demande faite par le Musée de pouvoir mettre provisoirement son personnel au bénéfice du chômage partiel et ne soit pas entré en matière à une demande de cautionnement pour un emprunt bancaire, mesures qui auraient permis au Domaine de surmonter ces difficultés provisoires.*

**Ma question est la suivante :**

*Compte tenu de l'importance de Penthes pour la Genève internationale et des efforts réels entrepris par la Fondation pour trouver des ressources alternatives et redonner au Domaine le lustre qu'il mérite, n'est-il pas possible de revenir sur ces décisions ou, à défaut, d'envisager d'autres mesures afin d'aider le Domaine à traverser cette mauvaise passe ?*

## **REPONSE DU CONSEIL D'ETAT**

Le Domaine de Penthes, situé sur la rive droite en plein cœur de la Genève internationale, est un des fleurons du patrimoine genevois. Pour ces raisons, entre autres, il mérite d'être valorisé.

Depuis plusieurs années déjà et aujourd'hui encore, le Domaine de Penthes abrite de nombreuses activités, parmi lesquelles le Musée des Suisses dans le Monde, le restaurant « Le Cent-Suisses », le Musée Militaire Genevois, le Centre de recherches et de documentation sur les Suisses dans le Monde Édouard Marcel Sandoz ainsi que la Geneva School of Diplomacy. En raison de l'intérêt que leur porte l'Etat de Genève, plusieurs de ces activités ont déjà été soutenues à différentes reprises par le passé et cela sous des formes diverses d'aides financières monétaires et non monétaires.

Concernant la demande de réduction de l'horaire de travail (RHT) celle-ci a dû être refusée pour des motifs légaux par l'office cantonal de l'emploi car les conditions posées par la loi fédérale sur l'assurance-chômage n'étaient pas réunies. En particulier, la diminution des dons ou la diminution des demandes pour des séminaires entre dans la catégorie des risques d'exploitation qui ne peuvent pas être couverts par la RHT. Cette décision n'a pas été contestée devant les tribunaux par le Domaine de Penthes et est désormais définitive.

Le Conseil d'Etat connaît la situation existant au Domaine de Penthes et entend entreprendre les démarches qui permettront de valoriser au mieux ce magnifique domaine en prenant en considération l'ensemble des activités sises sur ce Domaine.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

**AU NOM DU CONSEIL D'ETAT**

La chancelière :  
Anja WYDEN GUELPA

Le président :  
François LONGCHAMP